

Josefina Tunki. Avec l'aimable
autorisation de Nature et Culture
International

Cultiver la Résilience Juste

Création collective de la réserve Tarímiat Pujutaí Nuñka à Morona Santiago

Case Study Database

Une compilation des bonnes pratiques et des leçons apprises pour apporter
des solutions infranationales innovantes aux problèmes mondiaux



Case
Study
Database



Introduction

La conservation des écosystèmes et de la biodiversité est fondamentale pour faire face aux défis environnementaux actuels, en particulier dans les régions à forte richesse naturelle et culturelle. Dans les territoires amazoniens, la gestion durable des ressources permet non seulement de protéger la nature, mais aussi de préserver les moyens de subsistance des communautés qui habitent ces espaces depuis des siècles. La création d'aires de conservation et d'utilisation durable représente une stratégie clé pour concilier la protection de l'environnement et le développement durable, spécialement lorsqu'elle s'accompagne d'une participation active des communautés locales à la prise de décision et de la reconnaissance de leurs droits sur le territoire.

Résumé

La réserve Tarímat Pujataí Nuñka, l'une des plus grandes réserves naturelles de la région amazonienne, a été créée à Morona Santiago, en Équateur. Son nom, qui signifie en shuar « territoire du bien-être », reflète le lien profond entre les communautés indigènes et leur environnement. Cette réussite est le résultat d'un vaste processus participatif de conservation et de gestion de l'environnement, promu par le gouvernement autonome décentralisé de la province en alliance avec quatre organisations indigènes (FICSH, NASHE, NAE et PSHA) et soutenu par Naturaleza y Cultura Internacional. Au cours de 21 rencontres — ateliers, réunions et assemblées — auxquelles ont participé 893 personnes, un cadre normatif a été élaboré collectivement, qui intègre la cosmovision indigène, les mécanismes financiers de durabilité et renforce la participation communautaire et la protection de l'environnement.

Informations clés

Localisation : Morona Santiago, Équateur

Domaines d'intérêt : Résilience juste, aires protégées

Créé en : 2022

Objectifs de développement durable abordés :

ODD 10, 13, 15 et 17

Objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal abordés :

Objectifs 1, 2 et 3, 8 et 11

Collection spéciale

Cette étude de cas fait partie d'une collection spéciale développée dans le cadre du travail de Regions4 sur la résilience juste au niveau infranational, avec le soutien du gouvernement écossais. Elle vise à identifier, mettre en lumière et analyser des expériences menées par des gouvernements régionaux du Sud, illustrant des approches et actions intégrant la durabilité environnementale ainsi que la justice sociale et/ou économique. Chaque cas est analysé selon les critères de la résilience juste (disponibles [ici](#)).

Auteur

Regions4, en partenariat avec la préfecture de Morona Santiago et avec le soutien du gouvernement écossais.

Critères de résilience juste abordés :

1.1.1.; 1.1.3.; 1.1.5.; 1.2.1.; 2.1.1.;
2.1.2.; 2.1.3.; 2.1.4.; 2.2.1.; 2.2.2.;
2.2.5.; 3.1.2.; 4.1.1.; 4.1.2.; 5.2.1.;
5.2.3.

TABLE DES MATIÈRES

Historique et Contexte	4
Activités Et Innovations Clés	7
Comment le projet promeut-il la résilience juste sur le territoire?	10
À Propos de Regions4	12

HISTORIQUE ET CONTEXTE

La province de Morona Santiago est située dans la région amazonienne de l'Équateur, au centre-sud du pays. D'une superficie de 23 875 km², elle est composée de 12 cantons et de 59 paroisses. Elle est bordée au nord par la province de Pastaza, au sud par Zamora Chinchipe et le Pérou, à l'est par Pastaza et le Pérou, et à l'ouest par Tungurahua, Chimborazo, Cañar et Azuay.

Morona-Santiago est une province de l'Équateur située dans la région géographique de l'Amazonie.



La province abrite une des plus grandes diversités biologiques du pays. Ses vastes territoires couverts de forêts indigènes, ses corridors biologiques et sa richesse en faune et en flore font de cette région un point crucial pour la conservation de l'environnement. La province consacre 40,9 % de son territoire à la conservation, répartis entre le système national d'aires protégées, les forêts de protection et d'autres formes d'aires d'utilisation durable. Cette diversité d'espaces naturels permet une grande variété d'écosystèmes, allant des forêts tropicales humides denses aux forêts de nuages et plateaux désertiques. Cependant, malgré sa pertinence écologique, le territoire est confronté à une pression environnementale croissante. La déforestation se poursuit à un rythme inquiétant. Entre 1990 et 2020, plus de 340 000 hectares de forêts ont été perdus, à un rythme annuel de 1,4 %. Cette situation est due à l'expansion de l'agriculture, à l'élevage et à l'exploitation des ressources naturelles. En outre, le changement climatique a eu un impact sur la région avec une augmentation de 12 % des températures et une réduction de 32 % des précipitations entre 2001 et 2020, ce qui a affecté la stabilité des écosystèmes.

En réponse à ces menaces, le gouvernement provincial de Morona Santiago a donné la priorité à la conservation environnementale dans sa planification territoriale, en promouvant des stratégies de développement durable et la création d'aires protégées. C'est dans ce contexte qu'est apparue la nécessité de créer la réserve Tarímat Pujutáí Nućka, un espace pour la conservation des écosystèmes, la protection de la biodiversité et la reconnaissance des droits territoriaux des peuples indigènes.

La création de la réserve Tarímat Pujutáí Nućka s'appuie sur un cadre réglementaire solide qui garantit la protection de l'environnement et les droits de la nature et des communautés locales.

Cadre réglementaire

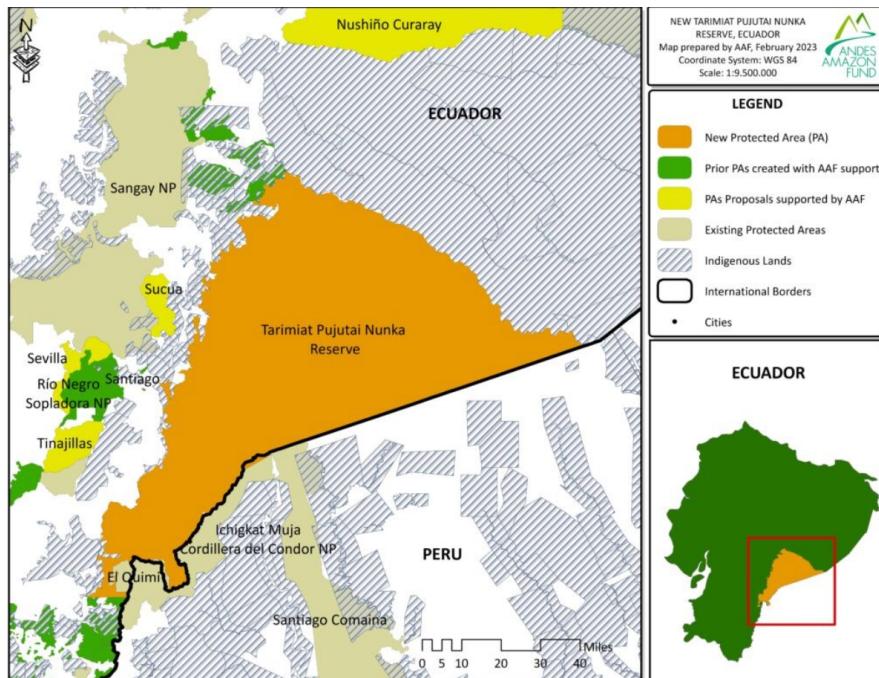
La création de la réserve Tarímat Pujutai Nućka repose sur la Constitution de la République de l'Équateur, dont l'article 14 reconnaît le droit de la population à vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré qui garantit la durabilité et la qualité de vie, Sumak Kawsay. En outre, la Constitution accorde des droits à la nature et établit que l'État doit garantir sa conservation et sa restauration. Elle reconnaît également le rôle des provinces amazoniennes en tant que territoires essentiels à l'équilibre environnemental et confie aux gouvernements provinciaux la responsabilité de la planification du développement et de la gestion de l'environnement.

Au niveau des réglementations spécifiques, le Code organique de l'organisation territoriale, de l'autonomie et de la décentralisation (COOTAD) établit que les gouvernements provinciaux doivent diriger la gestion de l'environnement dans leur juridiction. De même, le Code organique de l'environnement confère aux gouvernements autonomes décentralisés (GAD) le pouvoir de mettre en œuvre des plans de conservation et de gestion des forêts et de la biodiversité. Enfin, l'accord ministériel 083 de 2016 permet la création d'aires de conservation et d'utilisation durable (ACUS pour les sigles en espagnol), promouvant une gestion environnementale basée sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Importance de la réserve tarímat pujutai nućka

La création de cette réserve répond à la nécessité de mettre un terme à la déforestation, de restaurer les écosystèmes dégradés et d'assurer la durabilité des ressources naturelles. Les écosystèmes restants de Morona Santiago, notamment les cordillères orientales des Andes, Kutukú, Shaimi et Condor, sont essentiels pour la régulation hydrique et la conservation des espèces vulnérables. Ces espaces jouent également un rôle essentiel dans le bien-être des communautés locales, dont la culture et le mode de vie sont profondément liés au territoire.

Le Tarímat Pujutai Nunka est un élément fondamental de connectivité et de conservation, car il relie du nord au sud les forêts amazoniennes des provinces de Pastaza et de Zamora Chinchipe, complétant ainsi une zone d'environ 4 millions d'hectares. D'est en ouest, il est relié à la cordillère des Andes et à la plaine amazonienne du Pérou. Selon les données du ministère de l'Environnement, la couverture végétale de l'aire est en très bon état de conservation. En outre, la forêt protégée de Kutukú Shaimi, qui fait partie du système d'aires protégées, se trouve



Le Territoire de Vie et d'Usage Ancestral "Tarímat Pujutai Nunka" :
La réserve est représentée en orange.
D'autres zones protégées apparaissent en beige et en vert, et les Terres Autochtones sont marquées avec des rayures.

©Andes Amazon Fund

Plusieurs groupes ethniques coexistent dans le Tarímat Pujutáí Nunka, notamment les Shuar, les Achuar et les Métis. La nationalité shuar est la plus importante, avec environ 110 000 personnes. Leur langue officielle est le shuar chicham et leur culture est fondée sur un lien étroit avec la nature, bien qu'ils aient été confrontés récemment à des processus d'acculturation. La nationalité achuar, quant à elle, est un peuple millénaire installé à la frontière entre l'Équateur et le Pérou. Leur vie tourne autour de la chasse, de la pêche, de l'agriculture à petite échelle et de la cueillette dans la forêt tropicale. Leur vision du monde est profondément liée à la forêt et à la figure spirituelle de l'Arutam. Le groupe ethnique des métis représente environ 46,58 % de la population, principalement concentrée à Macas, Santiago de Méndez et Sucúa.

Avant la création de la réserve, huit GAD municipaux de la province disposaient déjà d'aires de conservation et d'utilisation durable (ACMUS pour les sigles en espagnol), créées et gérées localement. Bien qu'il y ait des défis à relever, il est également nécessaire de diversifier les sources de soutien pour stimuler et soutenir financièrement ces initiatives. Dans ce contexte, la conception et la construction de l'aire provinciale ont dû être réalisées avec la participation active des organisations sociales et des populations autochtones, y compris les gouvernements locaux et les institutions de l'État central, ainsi que les partenaires de la conservation. Ce n'est que par une gestion articulée avec les différents acteurs du territoire et les alliés stratégiques qu'il est possible d'établir un espace fonctionnel pour le développement durable de la province.



Photo du fleuve Yaupi :Avec l'aimable autorisation de
Nature et Culture International

ACTIVITÉS ET INNOVATIONS CLÉS

Construction du projet d'ordonnance

La première étape a consisté à identifier les acteurs clés qui devaient participer au processus. Une alliance a été établie entre le gouvernement autonome décentralisé de la province de Morona Santiago et quatre organisations indigènes de la province : la Fédération interprovinciale des centres Shuar (FICSH), la Nation Shuar de l'Équateur (NASHE), la Nationalité Achuar de l'Équateur (NAE) et le Peuple Shuar Arutam (PSHA). Cette phase initiale a permis aux peuples autochtones de participer à l'élaboration des règles qui régiront leur territoire.

Avec le soutien de Naturaleza y Cultura Internacional, un projet d'ordonnance a été préparé, qui intégrait des critères techniques de conservation et d'utilisation durable. Ce document préliminaire a été présenté aux Conseils de gouvernement des quatre organisations indigènes, qui ont procédé à une première révision pour inclure leurs contributions avant sa socialisation avec les bases communautaires.

La Chambre provinciale de Morona Santiago a approuvé le document lors du premier débat, ce qui a permis de le transférer à la Commission de législation pour une révision approfondie. Cette étape était essentielle pour garantir la conformité avec les exigences réglementaires et pour jeter les bases du processus suivant : la consultation prélégislative des communautés autochtones.

Consultation prélégislative des communautés

Entre octobre 2022 et janvier 2023, un processus de consultation prélégislatif a eu lieu, comprenant 21 événements au total, dont des ateliers techniques, des réunions de coordination et des assemblées territoriales. Cet effort a permis d'assurer la participation de 893 personnes, qui représentaient diverses communautés autochtones, et de faire en sorte que la consultation soit réellement inclusive et représentative.

Le processus de consultation s'est déroulé en trois phases clés :

1. Validation avec les Conseils de gouvernement : Avant de lancer la consultation aux bases communautaires, le document a été examiné avec les dirigeants des organisations indigènes afin de s'assurer qu'il reflétait bien leurs valeurs et leurs droits collectifs.

2. Consultation avec les bases communautaires : De multiples assemblées ont été organisées dans différents territoires où l'ordonnance a été présentée en détail, permettant aux membres de la communauté de donner leur avis et de proposer des modifications.

3. Intégration des ajustements : Après avoir recueilli les commentaires des communautés, le document a été ajusté pour refléter leurs préoccupations et leurs priorités.

Déclaration Tarímat Pujutáí Nunka.
Photo : Avec l'aimable autorisation de Nature et Culture International



Modifications de l'ordonnance

L'un des aspects les plus précieux de ce processus participatif a été la possibilité d'adapter le document à la réalité et à la vision du monde des communautés indigènes. Parmi les changements les plus importants qui ont été incorporés se trouvent les suivants :

Changement de dénomination : Les communautés ont indiqué que des termes tels que «conservation» et «durable» ne représentaient pas correctement leur vision du monde, car les principes de durabilité sont basés sur l'utilisation de ressources renouvelables et non renouvelables et de substances polluantes, ce qui ne correspond pas à la vision du monde de la nationalité shuar. En conséquence :

- NASHE a demandé de remplacer le terme «conservation» par «vie» pour mieux refléter sa relation avec la nature.

- PSHA a demandé à ce que le terme «durable» soit remplacé par «ancestral», soulignant ainsi son lien traditionnel avec le territoire.

Mécanisme de durabilité financière : Un fonds fiduciaire a été créé afin de garantir des fonds permanents destinés à la conservation du territoire.

Budget assigné : Il a été proposé que le GAD provincial alloue 10 % de son budget annuel à la mise en œuvre de l'ordonnance, garantissant ainsi sa viabilité à long terme.

Figura 1. Proceso para la creación del Tarímat Pujutáí Nunka

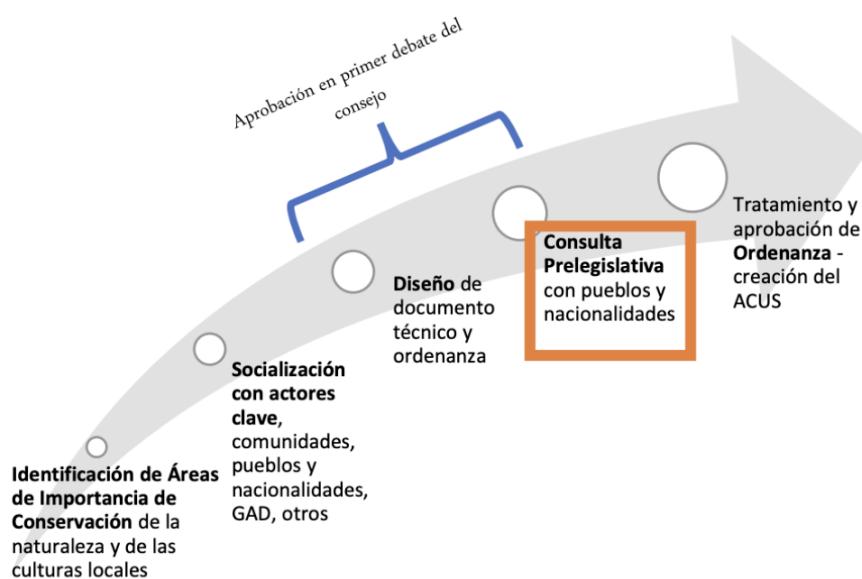


Figure 1. Processus de création de Tarímat Pujutáí Nunka

- Approbation lors du premier débat au Conseil
- Identification des aires d'importance pour la conservation de la nature et des cultures locales
- Socialisation avec les acteurs clés, communautés, peuples et nationalités, GAD, autres
- Conception du document technique et de l'ordonnance
- Consultation préliminaire avec les peuples et les nationalités
- Traitement et adoption de l'ordonnance – création de l'ACUS

Un modèle de gestion participative

La création de la réserve représente un modèle de gouvernance inclusive qui associe les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et la science moderne. La participation active des communautés a été essentielle pour garantir l'acceptation et la légitimité du projet.

Au total, lors du processus de consultation prélegislative pour le projet «d'Ordonnance qui établit le territoire de conservation et d'utilisation durable Tarímat Pujutaí Nuñka dans la province de Morona Santiago», 21 événements ont été organisés avec différents acteurs des 4 organisations représentatives des nationalités shuar et achuar de la province. Répartis ainsi : 2 réunions avec les Conseils de gouvernement des 4 organisations pour la révision et la validation du document; 6 réunions avec les Conseils de gouvernement pour définir la méthodologie et préparer la consultation prélegislative sur le territoire; et 13 assemblées sur le territoire pour élaborer la consultation prélegislative avec la base des organisations. Tout au long du processus avec les 4 organisations de la province, 893 personnes ont participé, hommes et femmes confondus.

Il est important de mentionner que les processus sur le territoire ont été développés avec le soutien de personnes issues des mêmes nationalités, désignées par les organisations et chargées de traduire les articles du document dans leur propre langue au fur et à mesure que la révision du document progressait.

De même, les questions posées dans leur propre langue ont été traduites en espagnol pour les intervenants et les réponses ont été retraduites dans leur propre langue, assurant ainsi une meilleure compréhension et facilitant la collecte de leurs contributions.

Des défis tels que l'harmonisation des différentes visions du développement, la coordination entre les institutions et l'adaptation du cadre normatif aux réalités locales ont été relevés en quelques mois. Grâce à l'engagement de tous les acteurs concernés, la réserve protège non seulement la biodiversité de Morona Santiago, mais renforce également les droits territoriaux des communautés et promeut un modèle de durabilité à long terme.

Autres initiatives de conservation au sein du Tarímat Pujutaí Nuñka

Le Tarímat Pujutaí Nuñka comprend plusieurs initiatives de conservation complémentaires, telles que les aires qui font partie du programme SocioBosque. Sur le territoire, 153 799,61 hectares ont été identifiés dans le cadre de ce programme, ce qui renforce les efforts de protection. La création du territoire Tarímat Pujutaí Nuñka n'affecte pas les accords existants du programme SocioBosque, mais les complète et leur fournit un nouveau mécanisme de protection juridique.

Comment le projet promeut-il la résilience juste sur le territoire?

Nous définissons la résilience juste infranationale comme un cadre conceptuel et opérationnel qui permet le développement de stratégies d'adaptation et de transformation du climat et des écosystèmes face aux perturbations environnementales et climatiques de manière équitable et inclusive. Fondée sur les principes de justice environnementale, de participation communautaire et de gouvernance multiniveau, la résilience juste vise à garantir que les réponses en matière de climat et de biodiversité non seulement intègrent les besoins et les capacités des communautés les plus vulnérables, mais s'attaquent également aux causes profondes de cette vulnérabilité, telles que la pauvreté, la discrimination et le manque d'accès aux ressources, en créant des solutions justes, inclusives et durables.

Liste des principes et critères de la résilience juste disponible [ici](#).

1. Équité sociale et inclusion

L'action répond-elle spécifiquement aux besoins des communautés les plus touchées par le changement climatique et la perte de biodiversité? S'efforce-t-on de réduire les inégalités existantes plutôt que de les renforcer? Critères abordés : 1.1.1.; 1.1.3.; 1.1.5.; 1.2.1.

L'initiative Tarímat Pujataí Nunka témoigne d'un engagement fort en faveur de l'équité et de l'inclusion en donnant la priorité aux peuples autochtones Shuar et Achuar dans la gestion de leur territoire et en garantissant leur participation active à l'élaboration de l'ordonnance. Le processus de consultation prélegislative a impliqué 893 personnes, hommes et femmes confondus, et a permis d'intégrer leurs observations, ce qui renforce la légitimité et la représentativité de l'initiative. En outre, la participation des organisations indigènes a permis de s'assurer que la reconnaissance juridique du territoire répondait à leurs besoins et à leur vision du monde, renforçant ainsi la gestion autonome et durable de leurs ressources.

L'approche participative a également permis de faire entendre la voix des communautés et de la refléter dans la conception des projets, favorisant ainsi une gouvernance plus inclusive. La reconnaissance de la diversité culturelle et l'intégration des savoirs ancestraux dans l'ordonnance consolident un modèle de conservation qui respecte et valorise les savoirs traditionnels. Ces éléments contribuent à jeter les bases d'une gestion équitable et durable du territoire, conformément aux principes de la résilience juste.

2. Gouvernance participative et prise de décision

La population affectée a-t-elle participé de manière significative au processus décisionnel? Les structures de gouvernance sont-elles transparentes et responsables? Critères abordés : 2.1.1.; 2.1.2.; 2.1.3.; 2.1.4.; 2.2.1.; 2.2.2.; 2.2.5.

Le processus a été mené dans un cadre de gouvernance participative, avec de multiples ateliers, réunions techniques et assemblées sur le territoire. Les communautés autochtones ont été consultées par l'intermédiaire de leurs institutions représentatives et des ajustements ont été apportés à l'ordonnance en fonction de leurs commentaires.

La mise en œuvre du principe de consultation libre, préalable et informée (CLPI) est soulignée, dans le respect des procédures de délibération internes de chaque organisation. On constate également un effort pour refléter la vision du monde des peuples autochtones en acceptant des changements de terminologie.

3. Répartition équitable des ressources

Les mécanismes de financement sont-ils accessibles à toutes les communautés, y compris celles qui disposent de moins de ressources, et l'action empêche-t-elle que les charges financières pèsent de manière disproportionnée sur les groupes défavorisés?

Critères abordés : 3.1.2

Le document présente le fonds fiduciaire comme un mécanisme clé pour la viabilité financière, et la proposition d'allouer jusqu'à 10 % du budget général de l'institution à la mise en œuvre de Tarímat Pujutáí Nunka est une avancée importante.

4. Justice intergénérationnelle

L'action prend-elle en compte les impacts à long terme sur les générations futures? Existe-t-il une stratégie pour maintenir la résilience dans le temps? Critères abordés : 4.1.1.; 4.1.2.

L'approche de la conservation territoriale et sa reconnaissance juridique peuvent contribuer à la durabilité à long terme, en protégeant les droits territoriaux des générations futures des peuples Shuar et Achuar. Toutefois, le processus n'est pas axé sur l'implication spécifique des jeunes dans la planification et la mise en œuvre du territoire de conservation.

5. Durabilité sociale, économique et écologique

L'action promeut-elle des pratiques environnementales durables tout en tenant compte de la résilience? Lorsque cela est possible, la priorité est-elle donnée aux solutions basées sur la nature? Critères abordés : 5.2.1.; 5.2.3.

L'objectif de l'ordonnance est d'assurer la conservation de la biodiversité et le maintien des services écosystémiques sur un territoire d'importance culturelle et écologique. La gestion de la zone comprend la promotion de pratiques durables et le respect des usages traditionnels du territoire, conformément aux principes d'équilibre écologique et social. En outre, les communautés auront un rôle clé dans la gestion de l'aire, ce qui renforce l'intégration entre la protection de l'environnement et le bien-être social.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur ce projet, vous pouvez nous contacter par e-mail à info@regions4.org pour organiser une réunion d'information, clarifier vos questions et recevoir un soutien pour la mise en œuvre de projets similaires.



Case
Study

Database



RegionsWithNature

À PROPOS DE REGIONS4

Regions4 (anciennement connue sous le nom de nrg4SD) est un réseau mondial qui représente exclusivement les gouvernements régionaux (états, régions et provinces) dans les processus de l'ONU, les initiatives de l'Union européenne et les discussions mondiales sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable. Regions4 a été créée en 2002 lors du Sommet mondial de Johannesburg et représente actuellement plus de 40 membres issus de 20 pays répartis sur 4 continents. Grâce au plaidoyer, à la coopération et au renforcement des capacités, Regions4 permet aux gouvernements régionaux d'accélérer l'action mondiale.

Pour plus d'informations, visitez : www.regions4.org
@Regions4SD | #Regions4Biodiversity #RegionsVoice

Chaussée d'Alsemberg 999 - B-1180, Bruxelles, Belgique

www.regions4.org

info@regions4.org

@Regions4SD

#Regions4Biodiversity #RegionsVoice